

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LE PILEU

Mardi 5 avril 2016
Maison de quartier Gérard Philipe

Présents : Mme Sylvie ALTMAN, M. René AUTISSIER, M. Franck BIGNON, Mme Corine BURGAIN, M. Joël D'URSO, Mme Gisèle DURELLE, Mme Elise DUROUSSEAU, M. Denis FELICITE-ZULMA, M. Patrice GADENNE, Mme Jocelyne GANGRIS, M. Daniel GEFFRELOT, M. Laurent GERAULT, Mme Claude GUERNIOU, Mme Maïté GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Gilles GUILLON, M. Jean-Louis HANOUILLE, M. Pierre HERV, Mme Catherine KRAFFT, Mme Lydie LECUYER, Mme Gisèle LE THILLY, Mme Michèle LECLERE, Mme Thérèse LE LIEVRE, M. Marc LETOURNEL, Mme Jacqueline LORGEUX, M. Bernard NICOLAS, M. Alain RENARD, Mme Nicole ROLAND, Mme Christine TEISSIER, M. Philippe WERKOFF.

Excusés : Mme Renée LEBORGNE, Mme France SOLOVIEFF, M. Jacques SOLOVIEFF.

Elus :

- ✓ Mme Régina LAHUTTE : adjointe en charge de la petite enfance, à la famille, et adjointe au maire chargée du Conseil de quartier Les Garennes et Le Pileu,
- ✓ M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué au stationnement,
- ✓ M. Dominique POULAIN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme durable,

Services municipaux : M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON : Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers

M. Mohamed IKHARAZEN, responsable de la maison de quartier Gérard Philipe,
Mme Camille BRETON, service du développement urbain.

Président de séance : M. Alain RENARD.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE adjointe chargée du quartier Le Pileu.
2. Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
3. Validation du compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2016
4. Points spéciaux – Actualités
 - Présentation des actions à venir de la maison de quartier
 - Retour sur les réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du plan local d'urbanisme
 - Point sur l'ensemble des demandes et points soulevés par le conseil de quartier depuis le début du mandat
 - Point sur les ondes électromagnétiques

-
- Information sur le trafic aérien
 - 5. Point sur les commissions « Investissements » et « circulation-stationnement »
 - 6. Questions diverses
 - 7. Point(s) à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier

1- Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Le Pileu

2- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance

M. Alain RENARD est président de séance.

3- Validation du compte rendu de la séance du 18 mai 2015

Mme GUERNIOU souhaite voir apparaître dans le compte-rendu le point suivant à propos du nouveau quartier de la gare militaire : « Une participante alerte la municipalité sur la circulation automobile conjuguée aux déplacements piétons des enfants qui se rendent et qui se rendront à l'école Henri Wallon depuis ce nouveau quartier ».

Le compte-rendu est adopté avec zéro personne « contre » et 3 abstentions.

M.FELICITE-ZULMA propose que les comptes rendus des commissions soient accessibles au public via le site internet du conseil de quartier du Pileu :

[http://cq-pileu.fr/](http://cq-pileu.fr)

Il est également mentionné par un participant les problèmes de circulation Avenue des Alliés liés aux travaux de la nouvelle Résidence de la Gare Militaire : les difficultés devront diminuer à l'approche du terme des travaux.

4- Points spéciaux – Actualités

- **Présentation des actions à venir de la maison de quartier par M. IKHARAZEN, responsable de la structure.**

La date du 21 mai marquera un temps fort par la fête de quartier qui se déroulera comme suit :

A partir de 11h les habitants pourront venir avec leur panier déjeuner pour un repas partagé. Les enfants de la pause cartable donneront un spectacle vivant.

Entre 14h et 18h, spectacles et animations

De 18h30 à 20h30, apéritif musical autour de l'inauguration des tables de jeux dans le square des 100 marches.

Le conseil de quartier pourra à cette occasion tenir un stand afin de faire connaître aux habitants leurs travaux.

M. IKHARAZEN rappelle que les informations sur les activités que propose la maison de quartier sont disponibles à l'accueil et sur le panneau d'affichage.

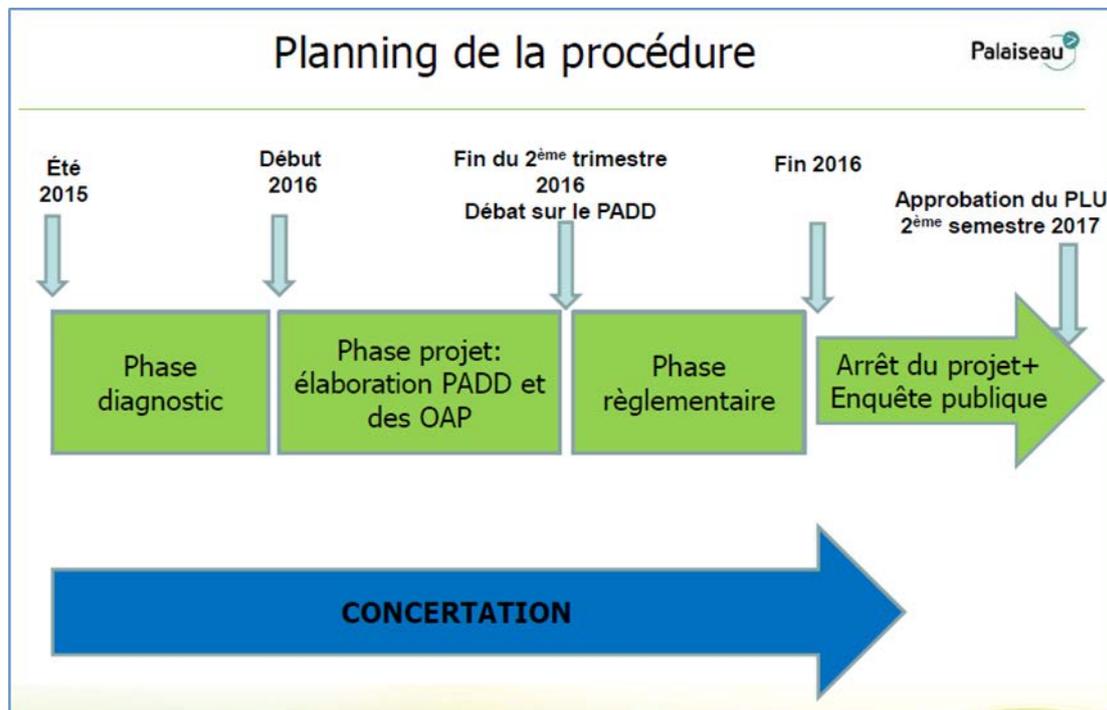
- **Retour sur les réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du Plan Local de l'Urbanisme (P.L.U.) de novembre-décembre 2015 par M. Dominique POULAIN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme durable.**

Retour sur la première phase : le diagnostic Les moyens de la concertation engagés

- Les conseils de quartier du mois de novembre ont permis à l'ensemble des participants d'échanger sur leur vision du territoire autour de quatre thèmes : habitat, travail, mobilités et cadre de vie/environnement,
- Ce travail permet à l'équipe municipale et à ses bureaux d'études d'approfondir le diagnostic territorial préalable à la réflexion sur le projet.
- Les comptes rendus de ces réunions sont consultables sur le site dédié au PLU et dans les registres de concertation disponibles en mairie et au service du Développement urbain,
- La concertation se poursuit sur l'ensemble du territoire à travers la mise à disposition d'urnes chez les commerçants palaisiens (Les Parisiennes, Les Ludovores, Pressing de la Mairie, Héraclès, De deux choses Lune, Agora Presse, Alexandre K, Marie Morgane, Boucherie Moncouyoux, Bijouterie FRENOT) ainsi que dans les maisons de quartier.

Les prochaines étapes : la phase projet

- La prochaine étape de la procédure : la construction du projet de territoire, dit Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Quand s'exprimer : des ateliers thématiques vont se dérouler deuxième quinzaine de mai. Ils permettront à l'ensemble des palaisiens de participer à la définition du projet de ville ; 4 thèmes sont identifiés : Environnement - cadre de vie, Mobilité, Habitat et Développement économique
- La concertation continue...
 - ✓ Pal'Mag
 - ✓ www.plu-palaiseau.fr
 - ✓ Registres de concertation



OAP : orientations d'aménagement et de programmation

M. POULAIN encourage à s'exprimer sur le projet de la ligne 18 qui fait l'objet d'une enquête publique.

M. FELICITE-ZULMA rappelle avoir transmis à la municipalité les conclusions de la commission du marché du Pileu et que le Conseil de quartier est en attente d'un retour.

Un participant évoque la forte densité de circulation sur la route de liaison entre la RD36 vers l'autoroute A6 et demande si un élargissement de cette dernière est prévu.

M. GADENNE rappelle que la commission « circulation » du conseil de quartier a adressé à la municipalité des conclusions et des propositions depuis longtemps et que le conseil de quartier est en attente de réponses, le quartier étant une zone de traversée de beaucoup de véhicules.

- **Point sur l'ensemble des demandes et points soulevés par le conseil de quartier depuis le début du mandat.**

Mme LAHUTTE présente un bilan sur la voirie, les groupes scolaires, la petite enfance, la structure de quartier et les programmations en cours.

M. CORDIER revient sur le sujet de la matérialisation à la peinture du centre du carrefour « Cottage-Effort Mutuel » : il n'y aura pas de matérialisation à la peinture car cette dernière s'avèrera ne jamais être respectée. M. CORDIER fera un point sur les solutions sur ce genre de petits carrefours à l'occasion d'un prochain conseil de quartier.

De plus, concernant l'installation d'un radar fixe national sur la RD36-A126, la DDRIF a répondu que le lieu n'est pas assez accidentogène pour en installer un. M. le Maire sollicitera le Ministère des Transports pour son installation.

Au sujet de l'existence de réseaux souterrains susceptibles d'être dégradés à l'endroit du nouvel emplacement du camion qui est à l'angle de la rue du Lac et de la rue du square du Pileu, les services municipaux ont répondu qu'il n'y avait pas de réseau ; le camion peut donc stationner.

Une campagne invitant au civisme des propriétaires de chiens sera programmée.

M. CORDIER ayant rappelé qu'un travail allait être entamé par la Ville avec les conseils de quartier sur les zones 30, M. GADENNE répond que la commission « circulation » et le conseil de quartier avaient donné un avis favorable pour que le quartier passe en zone 30. M. CORDIER insiste sur la nécessité d'un travail pour trouver la solution la plus efficace et la plus pérenne en matière de circulation.

▪ Point sur les ondes électromagnétiques.

Mme LAHUTTE présente les points essentiels ci-dessous :

- Comment demander des mesures de CEM à RTE
 - > Elle est formulée par le Maire.
 - > Les usagers intéressés doivent donc s'adresser au Maire. Ce dernier adresse la demande à RTE qui s'engage à prendre contact avec le Maire sous 7 jours. RTE prendra à sa charge les frais des mesures si le Maire en fait la demande.
 - > Le site RTE intitulé la clef des champs (<http://www.clefdeschamps.info/>) permet de voir où ont été réalisées des mesures de CEM à proximité des lignes de haute tension.
- Comment demander une mesure d'exposition aux CEM ?
 - > Depuis le 1^{er} janvier 2014 tout usager peut demander une mesure CEM en remplissant un imprimé Cerfa n° 15003*01.
 - > Cet imprimé doit être transmis à un organisme précisé dans une liste (les collectivités territoriales en font partie) qui l'adressera alors en validant la demande à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).
 - > L'ANFR missionne une société indépendante qui réalise les mesures et rédige un rapport.
- La synthèse de ces mesures est publique et est consultable sur le site Cartoradio.
 - > Sur ce site on peut aussi voir où sont implantées les antennes de téléphonie mobile et autres : <http://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/>
- Tous les niveaux d'exposition mesurés à Palaiseau (aux lignes HT ou aux différentes antennes) sont inférieurs aux valeurs limites d'exposition définies par la réglementation et qui varie en fonction du type d'émetteur.

▪ Information sur le trafic aérien.

Ce point d'information ayant été inscrit à l'ordre du jour sous réserve d'éléments nouveaux sur le sujet, il est reporté à une réunion ultérieure. En attendant, Mme Krafft suggère de se rendre sur deux sites Internet « radarvirtuel.com // entrevoisins.org) apportant des informations sur le trafic aérien.

5- Point sur les commissions

○ **Commission « Investissements » :**

Présentation projets 2016 par M. FELICITE-ZULMA : à travailler avant la prochaine réunion de la commission Inter-quartier de début mai :

- Mini-jardins aromatiques partagés : projet à présenter à plusieurs acteurs (Maison de quartier, CME-CCJ, écoles, conseil de quartier, commission inter-quartiers). L'idée étant de travailler sur un projet collectif et participatif. Une réflexion est à mener sur la durabilité et la gestion du projet dans le temps. De plus, un partage d'expériences est à réaliser autour des projets de jardins partagés qui se développent (Gare Militaire, Centre Social des Hautes Garennes, G,Philippe).

- o Plaques historiques : fontaine Léa, Square du Pileu, Vignes + histoire Commune Libre du Pileu, histoires du quartier aux entrées de quartier (augmentées de témoignages oraux de seniors / ateliers communication), histoire des noms attribués aux écoles
- o Chemin square du Pileu : élargissement, marches en bois, rambardes de sécurité en bois? marches en bois et rambardes vers le boulodrome ?
- o **Projets retenus en 2015** qui sont mis en place et à inaugurer inaugurés par les Conseils de quartier en 2016 plaques signalétiques : validation du format A2 sans flash code incrusté, réécriture des textes pour les rendre plus accessibles au grand public, mise à hauteur pour les personnes à mobilité réduite,
- o tables de jeux : en cours d'installation (cf article Palaiseau Mag d'avril 2016 p 21)
- o Projets 2016 : les commissions investissements des CQ doivent se réunir pour des propositions début fin avril/ début mai,

Proposition est faite de poser des plaques sur les écoles et la maison de quartier afin de faire connaître les personnages qui les désignent. Plusieurs participants soutiennent la portée pédagogique de cette initiative.

o **Commission « Circulation-stationnement » :**

M. GADENNE présente les travaux de la commission.

Un participant signale qu'en raison des problèmes de stationnement dans la rue du Capitaine Cocart, le pédibus est forcé d'emprunter la rue.

M. NICOLAS signale qu'aux heures d'entrées et sorties des élèves de l'Ecole Henri Wallon, le stationnement « au plus près » des voitures rend très dangereux le tronçon situé entre les rues de Verdun et du Cottage, notamment avec le carrefour à feux, les barrières « Vigipirate » et le stationnement des grands bus scolaires. Une « dépose-minute » (sur une centaine de mètres, de la largeur d'une voiture...350m2 environ) résoudrait le problème. Il suffit de la positionner sur les terrains (appartenant à l'Etat), face à l'Ecole. Une convention d'occupation temporaire (à titre gratuit) demandée par la Municipalité aux Services compétents de l'Etat serait la meilleure solution.

M. NICOLAS ajoute que cette occupation ne gênerait pas le fonctionnement de la « noue » (évacuation des eaux de ruissellement de la voie rapide) et présenterait l'avantage d'éviter que les ronces n'envahissent le trottoir, obligeant les piétons se rendant au TCSP de marcher sur la chaussée.

M. RENARD pointe la limitation du stationnement à proximité des gares à 6 heures, ce qui ne coïncide pas avec les horaires ordinaires d'une activité professionnelle. M. CORDIER répond qu'une offre de stationnement de longue durée à proximité des gares est à la disposition des Palaisiens moyennant 25€ par mois. En outre, il dresse un bilan des actions menées en matière de stationnement en centre-ville : réouverture du parking 39 rue de Paris, réaménagement du parking place des écoles, création de zones bleues et vertes pour favoriser la rotation des véhicules, mise en place du service PayByPhone pour payer le stationnement par mobile incluant 30 mn gratuites par jour pour tous, passage régulier de la police pour verbaliser les véhicules en stationnement irrégulier, possibilité de réserver une place au mois à un tarif très avantageux auprès de Yespark qui est une start-up proposant aux bailleurs et gestionnaires de parking de mettre sur le marché des places qui sont disponibles dans leur parc.

Concernant le stationnement rue des Quatre Chênes, la Ville de Palaiseau travaille avec la Ville d'Igny. Des propositions seront présentées lors d'une réunion publique pour trouver la solution de stationnement sur la chaussée qui conviendra à tous.

M. CORDIER informe les participants de la prochaine création (courant 2016) d'un parking d'environ 100 places dans le prolongement de la piscine de la Vague.

Mme KRAFFT demande pourquoi la Ville de Palaiseau ne se protège pas du transit comme le font les autres villes.

6- Questions diverses

► Un participant évoque les haies qui atteignent les propriétés voisines. M. POULAIN répond que la commune n'intervient pas sur des problèmes d'ordre privé entre voisins.

► Une participante aborde l'extension du campement sauvage de la rue des Marnières. M. POULAIN répond que le terrain est privé et n'est donc pas du ressort de la commune. Mais on lui a remis une fiche « à l'écoute des Palaisiens » à remplir et à faire suivre en mairie.

► Des riverains de la rue de la Faisanderie demandent quand sera refaite cette voirie ? Des travaux d'assainissement étaient prévus déjà en 2013. Or, il devient urgent en attendant sa réfection de mettre une ligne jaune continue sur la partie étroite pour y interdire le stationnement de véhicules car ils empêchent le passage du bus. Monsieur Cordier en prend note.

7- Point(s) à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (mardi 7 juin 20h30)

- Présentation du nouvel équipement sportif du Plateau
- Travaux des commissions
- Echange sur les compteurs ERDF Linky
- Point sur le marché du Pileu.